

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Session ordinaire du 12 juillet 2018

### Personnes présentes

- Messieurs LEVRAT, DONGUY, HAUTAPLAIN,
- Mesdames OBADIA, GONIN, MONTAGNE, VUICHARD, BERTHIER-CASSET, RASPER

Laurence CHOUTEAU est excusée

Daniel CHABERT, excusé, donne pouvoir à Monsieur le Maire

Pascale DUBOIS, excusée, donne pouvoir à Florence BERTHIER-CASSER

Alexandre DIDIER, excusé, donne pouvoir à Michel DONGUY

Jean-Philippe RABATEL, excusé, donne pouvoir à Sylvie OBADIA

Sébastien GASCON, excusé, donne pouvoir à Sylviane MONTAGNE

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion ordinaire du 14 juin 2018.

Modification de l'ordre du jour : l'intervention des représentants de la M.J.C. de Montluel est reportée à la rentrée.

### Contrat de Florence Bertrand

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reconduire l'emploi permanent non titulaire, à temps non complet, d'adjoint technique affilié à la cantine scolaire, du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019, pour une durée hebdomadaire de 10 h 40 annualisées, rémunéré sur la base de l'indice brut 370.

Le tableau des emplois ne sera donc pas modifié et demeure inchangé.

### Protection des données informatiques

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'adhérer au groupement de commandes pour :
  - la réalisation d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition des besoins et la rédaction d'un marché de services
  - la passation d'un marché de services pour la mise en conformité au R.G.P.D.
- accepte les termes de la convention du groupement de commandes.
- Accepte que la 3CM soit coordonnateur du groupement de commandes
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention du groupement de commandes, ainsi que toutes les pièces de nature administrative ou financière
- Autorise Monsieur le Maire à procéder aux dépenses et ce conformément aux dispositions financières prévues dans ladite convention du groupement de commandes.

### Foire de Montluel

A cette occasion, un projet de baptême de voitures de sport aura lieu le samedi 15 septembre 2018 sur le territoire de la 3CM.

Pour ce qui concerne Sainte-Croix. Il y aurait lieu de fermer la RD61 et la DC4 (de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h) afin que les véhicules puissent circuler (en respectant bien entendu les limitations de vitesse).

Ce projet pourrait être concrétisé après autorisations des services compétents.

## Secourisme

Une nouvelle formation à l'utilisation du défibrillateur et aux gestes de premiers secours se déroulera sur la commune les 13, 20 et 27 octobre 2018.

Seront invités à y participer : le personnel communal, les enseignants et les représentants des associations.

La commune prendra à sa charge les frais de cette opération.

Par ailleurs, des volontaires de la commune pourront également y participer s'ils le souhaitent (coût de la séance à leur charge).

## S.P.A.N.C.

Une nouvelle tranche pourrait être réalisée car 3 foyers en ont fait la demande.

Monsieur le Maire se renseignera auprès de la 3CM car il faut, pour que cette opération se fasse, un minimum de 10 foyers.

## Prévention et gestion des déchets

Le rapport annuel 2017 décrit les moyens matériels et humains ainsi que les modalités d'exploitation en place concernant la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif et la déchèterie.

Il présente également les coûts de gestion du service.

Ce rapport complet peut être consulté en mairie.

Par ailleurs, Monsieur le Maire souhaite que, à l'automne 2018, les élèves de l'école assistent à une séance de sensibilisation.

## P.L.H. (Plan Local de l'Habitat)

Monsieur le Maire a fait, avec les représentants d'un bureau d'études, un point sur nos projets. A suivre.

## Boîte à livres

Le modèle de la cabine téléphonique, présenté par l'Association Commune Sereine, a retenu toute l'attention du Conseil Municipal.

Par ailleurs, il sera proposé à cette association de placer cette cabine sur le petit parking devant le Lotissement du Grand Pré plutôt qu'en face à la mairie comme prévu initialement.

## Divers

Le Conseil Municipal décide de louer la salle polyvalente à une association qui donne des cours de danse, pour 30 jeudis par an, de 18 h 30 à 22 h, et définit le coût de cette location à 500 € par an.

Monsieur le Maire communiquera nos conditions à cet organisme et, si un accord est conclu, demandera à ce qu'un spectacle, sous la halle, soit présenté aux Saint-Cruziens.

## Conseil Communautaire du 7 juin 2018

- Portrait économique de la 3CM
- ZAC des Goucheronnes – approbation du compte rendu d'activité du concessionnaire (CRAC) 2017
- ZAC des Prés Seigneurs II – modification du dossier de création et du dossier de réalisation
- Mise en place d'une aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente
- Avenant N° 2 à la convention régionale pour les aides aux commerces
- ZAC des Viaducs – acquisition de parcelles – 3CM/Commune de La Boisse
- ZAC des Viaducs – aménagement d'un carrefour giratoire sur la RD1084 sis sur la commune de La Boisse – convention tripartite CD01/3CM/Commune de La Boisse
- Constitution d'un groupement de commandes dans le cadre d'une démarche mutualisée de mise en conformité avec le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD)
- Engagement de la 3CM dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

- Adhésion au groupement de commandes initié par le SIEA pour la sélection d'un bureau d'études – élaboration et animation de la démarche PCAET
- Convention avec l'Agence Locale de L'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC01) pour une mission d'accompagnement méthodologique pour l'élaboration du PCAET
- Convention de mise à disposition d'un agent territorial de la 3CM vers la commune de Pizay
- Décision d'attribution – contrats de prestation de service de collecte, de tri et de traitement des déchets
- Mouvement de stocks entre budgets général et économique
- Avenant 2018 à la convention bipartie – 3CM/Ecole de musique

Le compte rendu détaillé de cette réunion peut être consulté en mairie.

**Prochaine réunion** : jeudi 13 septembre 2018 – 20 h 30

**Monsieur le Maire**

**La Secrétaire de séance**

**Les Conseillers**